



COMMUNE D'ANNIVIERS

M I S E S A L ' E N Q U E T E P U B L I Q U E

L'administration communale soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Pikhanov Alexandra et Lejnev Michel pour la construction de deux places de parc - parcelle 2251, folio 14, zone d'habitations collectives 0.70, située au lieu dit "La Pra" à St-Luc - coordonnées 2'611'705 / 1'119'165.

Cominex SA pour la transformation et l'agrandissement d'un chalet - parcelle 1960, folio 15, propriété de De Bock Ingeborg et Hubert, zone d'habitations individuelles 0.40, située au lieu dit "Les Tsampetros" à St-Luc - coordonnées 2'611'910 / 1'119'310. Projet en dérogation à l'article 52 "surface au sol" du RCCZ de St-Luc.

Salamin Nicole pour l'installation de forages – parcelle 696, folio 10, zone d'habitations individuelles H40, située au lieu dit « La Duit » à Grimentz – coordonnées 2'610'561 / 1'114'523.

Lartam SA pour la modification de l'autorisation de construire notifiée le 23 janvier 2019 pour l'agrandissement d'un chalet - parcelle n° 3253, folio 18, zone d'habitations individuelles 0.30, située au lieu-dit « Le Niget » à Mission - coordonnées 2'611'980 / 1'115'315.

Les dossiers peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampelêts 6 à Vissoie ainsi que dans le guichet communal de situation de l'objet mis à l'enquête. Les oppositions sont à envoyer, dans les trente jours, en courrier recommandé.

Anniviers, le 3 mai 2019

L'ADMINISTRATION COMMUNALE